FEUILLETON DE L'ABEILLE.

NOUVELLE-ORLEANS, 20 FEVRIER 1861.

LES PROCRITS DE SICILE,

ROMAN INEDIT

PAR EMMANUEL GONZALÈS

Première partie.

LA LETTIGA.—*Suite.*

La tête du pêcheur disparaissait sous le flot écumant. Et, quoique l'Agrangas rende rarement ses victimes, j'ai plongé au fond de ses abîmes.

—Et la vie du pêcheur est à vous, Giovanni; mais à cette heure, voyez vous, je ne pourrais accorder à Dieu le Père, ni à la madone elle-même ce que vous me demandez. J'ai reçu le prix de la besogne, et mes chiens sont lâchés. En même temps, il ouvrit brusquement la portière armoriée, et Giovanni entrevit la jeune fille, blanche comme une morte, les paupières closes, les bras pendants, inanimés, dans un angle de la lettiga.

Il ne dit pas un mot, mais il enleva Thadeo dans ses bras nerveux, auxquels la passion prêtait une force surnaturelle, et le jeta à dix pas de la chaise.

La bande poussa un hurlement rauque et se rua sur le jeune homme.

La lutte fut terrible. Giovanni, couvrant la portière de son corps, se défendit avec une énergie désespérée.

Les deux servitens, qui s'étaient d'abord prudemment tenus à l'écart, se rapprochèrent, et, s'armant de pierres, se placèrent de l'autre côté de la lettiga.

Les assaillants, qui n'avaient pas compté sur une pareille résistance, et que la force étrange de Giovanni effrayait comme un prodige, reculèrent.

Le lourd aviron de Thadeo voltigeait, en effet, dans les mains du jeune homme, d'une façon désastreuse pour leurs têtes et leurs épaules.

En ce moment, le marquis arrivait, croyant l'affaire en bonne voie.

Lorsqu'il aperçut le courageux défenseur de la juive, son visage devint rouge de colère.

—Toujours lui, pensa-t-il, toujours ce misérable, qui devait ramper devant moi, se dressera, ma taille vivante, entre mes désirs et leur accomplissement. Toujours ce bras, révolte, se tournera contre moi!

Il tendit sa main tremblante vers le robuste athlète, et lui cria d'une voix impérieuse:

—Que faites-vous là, Giovanni!

En entendant cette question, Giovanni pâlit comme un enfant surpris en faute. Il abaissa son aviron, mais ne répondit pas.

—Vous confessez vos torts, puisque vous n'osez répondre, continua le marquis. Et, au fait, que pourriez-vous dire, pour vous justifier? Au lieu de travailler à la maison, vous vous sauvez, pendant des journées entières, et vous venez jouer ici au Don Quichotte. Que dira mon père, quand il apprendra cette belle conduite? Pourquoi vous mêlez-vous de ce qui ne vous regarde pas? Quittez cette lettiga, Giovanni, ajouta-t-il plus doucement, et venez avec moi.

Une singulière hésitation se peignait sur le visage du jeune homme. On eût dit qu'il se croyait coupable. Il promena autour de lui un sombre regard, comme pour voir si son obéissance passerait pour une lâcheté. Le combat qu'il se livrait dans sa pensée gonflait les veines de son front.

Les mendiants reprirent courage. Ils paraissaient comprendre pourquoi Giovanni, qui affrontait leur masse, n'osait résister à ce frêle gentilhomme, qu'il eût pu briser dans sa main.

Lui même, à coup sûr, se serait épouvanté, comme d'un sacrilège, de la colère furieuse qui lui aurait fait frapper le jeune noble!

—Viendrez-vous, enfin? dit le marquis, avec un geste hautain d'impatience.

Giovanni fit un pas vers lui.

Mais alors, une petite main blanche se posa sur son bras, et une voix éplorée murmura ces mots:

—Giovanni, ne m'abandonnez pas!

Cette petite main l'arrêta, comme si elle eût été d'acier. Cette voix éplorée le fit frissonner dans tous ses membres et l'emporta sur celle du marquis.

La jeune fille s'était réveillée de son évanouissement, et le priait.

L'amour tua la crainte en son âme; il sentit qu'il était esclave de la belle Judith par le cœur.

La troupe déguenillée attendait, car elle n'osait plus attaquer avant le marquis. Ce dernier, sans y songer, servait d'égide au protecteur de la juive.

—Obéiras-tu? répéta-t-il encore.

—Je n'obéirai pas, répondit tranquillement Giovanni, et quiconque me barrera le passage sera traité comme Thadeo!

Puis, il releva rudement le lettighiere, fouetta les mules et marcha en avant.

Les mendiants s'écartèrent, pour lui livrer passage.

—Trois cents ducats perdus! s'écria le marquis, furieux. Un plan si bien combiné, ruiné par l'insolence de ce rustre. Je me vengerai cruellement!

En ce moment, la lettiga passa devant lui, et son regard rencontra les grands yeux bleus de Judith, encore tout brillants de larmes.

Ebloui de la merveilleuse beauté de la juive, le jeune débauché demeura un instant en extase, et, voyant la lettiga s'éloigner:

—Si c'est Giovanni qu'elle aime, malheur à lui! murmura-t-il, avec un geste effrayant de menace.

II

LES DEUX FRÈRES.

Le marquis Pietro de Campo Forte était un noble de vieille roche qui voulait que sa généalogie se perdit dans celle de Jean de Procida.

Sicilien dans l'âme, digne héritier de l'orgueil féodal de ses ancêtres, il n'avait dépassé qu'une seule fois les limites de ses propriétés, enclavées dans le territoire de Girgenti, pour aller prêter serment de fidélité au roi des Deux Siciles, qu'il n'appelait jamais roi de Naples.

C'était un pauvre esprit, mais un caractère inflexible.

Le temps n'avait rien appris à la race des Campo Forte: leurs pensées étaient restées immobiles au milieu du mouvement électrique des siècles.

Ces fiers seigneurs n'avaient pas voulu entendre le cri des sentinelles de l'avenir et marcher en avant: ils avaient opposé au progrès des idées une invulnérable cuirasse d'ignorance et de préjugés de caste pétrifiés dans leur dure cervelle.

Le marquis Pietro estimait comme vertus principales tout ce qui tenait à la dignité extérieure du rang et à l'honneur de la famille.

Quoique fort dévot, il croyait au blason un peu plus qu'à l'Evangile.

Du reste, il n'avait pas une fortune princière pour dorer sa vanité. Il tranchait du seigneur châtelain et habitait une espèce de pigeonnier à tourelles qui menaçait de crouler au premier jour.

Il vivait sordidement à la campagne, se levait dès qu'une lueur douteuse blanchissait l'horizon, faisait travailler les paysans et les métayers sous ses yeux; puis, tous les ans, il dépensait la moitié de son revenu à faire admirablement ciseler une statuette d'argent représentant la Madone ou un saint quelconque, pour la Matrice, magnifique église de Girgenti.

Ce don annuel avait été fondé par le troisième baron de Campo Forte, en reconnaissance d'une victoire remportée sur les Nicolosi, en 1662.

Pour rien au monde le marquis n'eût renoncé au privilège d'enrichir ainsi la Matrice, en gentilhomme soucieux de sa famille.

Le marquis Pietro avait deux fils: le plus jeune portait le même nom et jouissait du même titre que lui. L'autre s'appelait Giovanni, tout simplement. La différence entre les deux frères ne s'arrêtait pas là.

Giovanni, ce robuste et brave enfant, était le souffre douleur de la famille, qui l'avait dérisoirement baptisé du sobriquet de *Patito*.

Le jeune marquis, que une sollicitude exagérée avait rendu cruel et arrogant, était le Benjamin, ou, comme on disait, le *Diodato* de ses parents.

On avait voulu faire de Giovanni le valet des caprices de son frère: on avait voulu lui faire une habitude de l'humiliation.

Pour briser la fierté native de son caractère, presque aussi indomptable que celle du vieux marquis, tous les moyens paraissaient bons.

Ses habits mendiaient la charité, tandis que ceux de Diodato étaient riches et élégants.

A table, on le condamnait à l'exil injurieux de la dernière place. Souvent, quand c'était un repas de famille, il devait servir debout les autres convives. Dire que le cœur de son père ne saignait pas secrètement de cette préférence, ce serait mentir; mais plus il avait pitié de Giovanni, et plus il affectait de rigueur à son égard tremblant qu'on ne soupçonnât en lui quelque tendresse pour un bâtard dont les Campo Forte avaient honte. Tout le crime du jeune homme consistait en effet dans l'illégitimité de sa naissance, et le coupable était son père.

Un vague sentiment de loyauté avait engagé le marquis à lui faire place sous son toit, à abriter dans un coin de son manteau l'enfant innocent.

Ce n'était qu'une expiation; mais la famille trouvait que c'était un trop grand bienfait.

Elle comptait du reste se débarrasser de cet être parasite et compromettant, en devinant chez lui une vocation pieuse.

Pour l'habituer au sombre et silencieux avenir du cloître, on avait voulu l'élever à baisser modestement son regard hardi, à incliner le front, à parler bas, à joindre les mains, à plier les genoux.

Mais le vigoureux enfant s'était révolté contre de pareilles leçons. Son cœur battait trop chaudement, ses membres déployaient trop de force, pour qu'il laissât ensevelir son cœur et sa force sous une robe de moine.

Ce qui l'attirait, c'était l'ardeur de la chasse dans les montagnes et les périls de la pêche en pleine mer.

Ces goûts vulgaires faisaient sourire de dédain toute la parenté.

On avait vainement essayé de faire apprendre le latin à Giovanni: il vendit ses livres. Alors il fut déclaré inepte à jamais devenir autre chose qu'un bandit, et employé provisoirement aux plus grossiers ouvrages de la maison.

On répétait la scène qui s'était passée sur la route de Palma en fait scandale. L'honneur de la famille fut tenu pour compromis jusqu'au moment où le coupable ferait solennellement amende honorable ou serait châtié et renié.

Ce fut Diodato qui se porta accusateur de son frère.

III

LE JUGEMENT.

Le jour fixé pour le jugement, le frôlement des belles robes de damas broché glissa sur les escaliers de marbre vermiculés du château invalide de Campo Forte.

La porte du salon ouvrit ses battants de chêne sculpté, et la foule brillante des invités apparut.

Les hommes, délicieusement poudrés, le chapeau sous le bras, le sourire galant, conduisirent au pas de menuet à leurs places les belles dames qui avaient relevé par des mouches ingénieusement éparpillées la blancheur équivoque de leur peau.

C'était un luxe éblouissant de longues épées en acier, d'énormes paniers, de boucles d'argent, d'habits galonnés d'or, de grandes plumes qui se balançaient avec majesté sur de hyramida les coiffures.

Dans un coin, deux valets montraient gravement leurs robustes essayaient l'élasticité de superbes paons de bambou.

Au milieu du salon s'élevait une table qui figurait le tribunal. Devant cette table se tenait debout le vieux marquis, saluant avec dignité tous les arrivants, et la physionomie glaciale et inexorable comme celle d'un véritable juge.

La marquise, femme pieuse et douce, pleurait.

Quand l'assemblée fut complète, il y eut un instant de silence et d'attente. Puis la porte s'ouvrit et Giovanni entra, conduit par le vieux valet de chambre du marquis.

C'était lui que la famille allait juger.

Hélas! on allait plutôt lui faire jouer un rôle de tragédie, car il était condamné d'avance.

Pour s'amuser de l'humiliation d'un pauvre enfant dont on ne pouvait dompter la nature franche, généreuse et hardie, d'un enfant au cœur noble qui ne voulait pas s'enfermer dans le cercle de fer du paria et attacher lui-même à son cou l'anneau de la servitude, toute cette noble compagnie avait revêtu ses habits de fête.

Pauvre siècle, où l'on était cruel par système plutôt que par méchanceté!

En voyant entrer son frère, Diodato devint étrangement pâle.

Il essaya vainement de le regarder en face pour dissimuler son trouble. Ses yeux se baissèrent involontairement et son corps se voûta comme celui d'un suppliant.

A coup sûr, on l'eût pris pour le coupable. Giovanni, au contraire, avait le front haut et le regard calme et fier.

Seulement, son costume était plus que négligé, ce qui souleva dans l'assemblée des chuchotements accusateurs.

On eût vainement cherché sur son habit une trace de boutons; les boucles de cuivre de ses souliers s'étaient égarées. Ses cheveux tombaient en désordre sur son large front.

Il ne salua personne en entrant.

—Giovanni, dit le marquis de cette voix calme qui attestait en son âme un courroux terrible, Giovanni veux-tu confesser sans détour toutes tes fautes? Je sais que tu n'as pas l'habitude de mentir, et la franchise pourra peut-être diminuer la sévérité de la sentence.

—Chacun ici est déjà instruit de tout, répondit froidement Giovanni.

—Ainsi tu ne veux pas!

Giovanni garda le silence.

La marquis fit signe à Diodato de s'approcher.

En ce moment, la figure de l'accusé se contracta comme sous l'oppression d'une souffrance inouïe; un instant ses bras semblèrent prêts à se tendre vers son frère, ses lèvres semblèrent prêtes à s'ouvrir pour laisser tomber ces mots: Diodato ne me dénonce pas? mais il parvint à vaincre son émotion, il refoula dans son cœur le cri qui allait lui échapper, et il resta immobile et muet comme une statue.

Diodato s'avança, mais à pas lents, en tremblant, car il comprenait enfin l'infamie du rôle qu'il s'était choisi, et, avant d'arriver auprès de son père, il fut obligé de s'appuyer contre l'angle de la table.

Pourquoi trembles-tu? lui dit le vieux gentilhomme. Quand on remplit son devoir, quelque pénible qu'il soit, il faut montrer plus de fermeté.

C'est à toi de parler; nous t'écoutons!

Diodato, balbutia d'une voix sourde et voilée quelques paroles que personne ne comprit.

La force lui manquait pour s'acquitter jusqu'au bout de son personnage d'accusateur.

Enfin, il leva les yeux sur Giovanni, et il y eut un moment de silence terrible, où l'on put espérer que la honte allait fermer sa bouche.

Mais alors, Giovanni baissa malheureusement les épaules, et ce signe de mépris parut tellement significatif à Diodato, que toute sa haine se ralluma dans son cœur.

Diodato, raconta avec les plus grands détails la rixe qui avait fait tant de bruit, en ayant soin de s'attribuer le rôle d'un simple spectateur, et peignit son frère comme un ridicule redresseur de torts, déshonorant le nom de la famille en défendant une juive qui avait l'insolence de faire armorier la portière de sa lettiga comme si elle eût été noble.

—Enfin, dit-il en finissant, Giovanni a levé sur ma tête l'aviron de Thadeo.

A ces mots, l'accusé tressaillit et murmura à voix basse:

—Menteur, comme tous les lâches!

L'assemblée avait jeté un cri d'horreur.

—Il a menacé son frère! disaient les hommes.

—Il s'est battu publiquement contre la canaille de Girgenti, et pour une juive!

Giovanni leur faisait peur.

Il n'y avait pas une de ces femmes qui ne fût jalouse de la belle Judith, il n'y en avait pas une qui n'eût désiré, dans le secret de son cœur, être l'objet d'un pareil dévouement, risquer sa vie pour une d'elles eût été un héroïsme à mériter toutes les récompenses.

Risquer sa vie pour la jeune juive, leur semblait une audace et une extravagance qui ne pouvaient être pardonnées.

—Fils dénaturé! s'écria le marquis, dont le calme factice fut vaincu par la colère, que t'importait une juive, pour faire peser une telle honte sur ta famille!

—Je l'aurais fait en toute circonstance, répondit Giovanni avec violence.

Le visage du marquis devint livide.—Il eut sa dignité de gentilhomme violée, son autorité paternelle méconnue par son fils.

Cet outrage le rendit furieux, et, saisissant à la poitrine le téméraire, il lui demanda d'une voix terrible:

—Qu'aurais-tu fait en toute circonstance?

Giovanni, ému du trouble de son père, baissa le regard et répondit doucement:

—J'aurais toujours tâche de défendre une pauvre fille, chrétienne ou juive, cela m'est bien égal.

—Cela lui est égal! cria-t-on de toutes parts en frémissant.

—Giovanni, mon cher Giovanni, tu te condamnes, toi même, dit le vieux marquis, très vite et très bas.

Laisse moi te sauver Giovanni, laisse moi.

A continuer.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Mardi soir, 19 février 1861.

La demande de coton a été faible aujourd'hui. Les ventes comprennent environ 10,000 balles, à des prix plus fermes.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

LOUISIANE ET MISSISSIPPI.

Inférieur	— à —
Ordinaire	7¼ à 8
Bon ordinaire	[illegible]
Low Middling	[illegible]
Middling	11 à 11¼
Good Middling	11½ à 11¾
Middling Fair	nominal
Fair	— à —
Good Fair	— à —
Good à Fine	— à —

TABAC—Rien.

SUCRE—Environ 1000 boucauts, aux prix antérieurs. [illegible]

MELASSE—Environ [illegible] barils [illegible]

FARINE—2450 barils dont 100 de fine, 100 de [illegible]

MAIS—Environ 12,000 sacs dont [illegible]

AVOINE—700 sacs de St-Louis à 41 à 44 cts [illegible]

SON—300 sacs, à $1 00 les 100 livres.

PORC—Le mess se détaille encore à $18 50 le baril.

BACON ET GRAISSE—Aucune transaction digne de remarque.

CAFE—[illegible]

FRET—Trois navires pour Liverpool, [illegible]

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 20 février 1861.

[illegible]

Bœufs de l'Ouest, par 100 lbs, 1re qualité	8 00 à	8 50
do 2e	[illegible]	7 50
do du Texas, par tête, 1re qualité	28 00 à	30 00
do 2e	14 00 à	24 00
Veaux	8 00 à	[illegible]
Moutons 1re qualité	5 00 à	8 00
do intérieurs	3 00 à	4 00
Porcs (de l'Ouest) par 100 livres	5 00 à	5 50
Vaches laitières, par tête 1re qualité	50 00 à	60 00
do 2e	30 00 à	40 00

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés samedi.

[illegible]

Arrivés hier.

Steamship Mobile [illegible], Havane. [illegible]

Au bas du fleuve.

Navire South America, Berry, Liverpool. [illegible]

Steamboats partant aujourd'hui.

RIVIERES:

Rivière Ouachita—Judah Touro, Langhorne	5 P M
do —Louise Simmons, Moore	5 P M
Attakapas—T D Hine, Maggan	5 P M
Bayou Sara—Empire Parish, Grant	10 A M
St Louis—City of Louisiana, Wright	5 P M
St Louis—Dama, Yore	5 P M
Baton Rouge—W Burton, Biosat	5 P M
Rivière Rouge—P E Bonford, Worley	10 A M
Rivière Rouge—Texas, Stude	5 P M
Rivière Rouge—De Soto, Beard	5 P M
Rivière Rouge—Homer, Perry	5 P M
Opelousas—Nina Simmes, Loualtier	5 P M

RAIL ROAD PONTCHARTRAIN:

Mobile—Bateau de la malle	3½ P M
Covington—Pam Yo, Hoffman	10 A M

POUR LA RIVIERE ROUGE—Le rapide et léger bateau HOMER, part positivement à 5 heures, cette après-midi, pour Shreveport Jefferson. [illegible] Nous recommandons le *Homer* et ses officiers.

POUR LA RIVIERE ROUGE—Le TEXAS—Ce soir à 5 heures. Ce bateau neuf et fin marcheur, partira pour tous les points sur la Rivière Rouge jusqu'à Jefferson. [illegible]

POUR SHREVEPORT, LE DE SOTO—Ce soir, à 5 heures précises, le paquebot régulier DE SOTO prendra son vol pour tous les ports sur la Rivière Rouge sous le commandement du capitaine R. H. Beard. [illegible]

POUR LES ATTAKAPAS—Le bateau à vapeur expressément léger, T. D. HINE, capitaine D. R. Moggan, partira positivement à 5 heures ce soir, pour les Attakapas. [illegible]

POUR LA RIVIERE ROUGE—Le W. BURTON. Ce magnifique paquebot régulier, part pour Grand Ecore, Natchitoches et tous les ports intermédiaires sur la dite rivière, à 5 heures précises cette après midi. [illegible]

POUR ST LOUIS—Le beau et magnifique paquebot CITY OF LOUISIANA, capitaine Wright, partira pour le haut Mississipi, à 5 heures cette après midi. [illegible]

L'AMER-VIN IMPERIAL

Du Dr J. Bovee Dods,

Est fait avec un vin pur qui a deux fois la force ordinaire des vins et n'est importé que par une seule maison des Etats-Unis. Il entre les racines suivantes: Sceau de Salomon, du spikenard, de consoude, des fleurs de camomille, de la gentiane, de l'écorce du mûrier sauvage et du bay berry.

Nous défions

LE MONDE

D'EN PRODUIRE

UN EGAL!!

Nous ne prétendons pas avoir découvert des racines connues seulement des Indiens de l'Amérique du Sud", et qui peuvent guérir toutes les maladies auxquelles l'homme est sujet; mais nous croyons présenter au public une préparation que tout médecin capable approuvera et recommandera comme remède pour le

Commencement de consomption,

La faiblesse des poumons, l'indigestion, la dyspepsie, les affections nerveuses, la paralysie, les hémorroïdes et maladies particulières aux dames, la faiblesse qui exige toujours un tonique. Cet amer est sans contredit

Ce qu'il y a de mieux!

C'est un précieux remède pour les maux de gorge, si commun parmi les membres du clergé.

Pour les personnes âgées et infirmes, pour celles qui ont une constitution faible, pour les ministres de l'Évangile, les avocats, les orateurs, les teneurs de livres, les tailleurs, les couturières, les étudiants, les artistes et tous ceux qui mènent une vie sédentaire, c'est une excellente préparation.

C'est une boisson saine et d'un goût délicieux, produisant le même effet agréable que de l'eau-de-vie et du vin, sans enivrer. Les personnes qui sont accoutumées aux liqueurs fortes et voudraient s'en abstenir ne sauraient rien employer de mieux. L'AMER DE DODS ne renferment pas les poisons que renferment les vins et les liqueurs dont le pays est inondé.

Non seulement l'AMER DE DODS GUERIT de la maladie, mais il le PREVIENT. Il devrait être chez tous ceux qui habitent un pays où l'eau est mauvaise et à souvent les fièvres en frisson. On peut le donner aux enfants et aux petits enfants.

Les médecins, les membres du clergé, les orateurs qui prêchent la tempérance devraient aider à la circulation de cet amer et chasser ainsi la maladie et l'ivrognerie.

CHARLES WIDDIFIELD & Co,

Propriétaires,

No 78, Williams street, New-York.

A vendre par tous les droguistes.

Agents pour la vente en gros et en détail, dans l'Etat de la Géorgie. PLUMB & LEITNER, à Augusta, Georgia.

A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & CO, 21 et 151, rue de Chartres.

7 ji—avril

EN débarquement du navire Alice Prevost, de Bordeaux—8 barriques vin rouge bon ordinaire, à vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 17, Vieille-Levée. 6 fév

---

AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA.

Jeudi, 21 février 1861.

BENEFICE DE M. VANLAIR.

LE PROPHETE,

Grand opéra en 5 actes, de Meyerbeer.

Entre le 3me et le 4me acte

DRAPEAU AMÉRICAIN,

ODE PATRIOTIQUE

de M. C. Delery.—Récitée par M. BEAUGEAN.

THEATRE DES VARIETES.

Mercredi soir, 20 février.

JEANIE DEANS or THE HEART OF MID LOTHIAN, drame en 4 actes.

THEATRE ST-CHARLES.

Mercredi soir, 20 février.

THE HIDDEN HAND, drame, suivi de THE BATTLE OF NEW-ORLEANS, drame militaire.

THEATRE D'ORLEANS.

Vendredi, 22 février 1861,

BAL

Paré et Masqué,

A l'instar des Bals du Grand Opéra de Paris.

PRIX D'ENTRÉE...... Pour un Cavalier, $3 00.

S'adresser au Contrôle du théâtre d'Orléans, pour les billets et la location des loges, tous les jours, de midi à 3 heures.

Aucune dame ne sera admise sans cavalier.

Le Bal commencera à dix heures. 18fév

Musée de Spalding & Rogers,

A côté de l'Académie de Musique.

Prix d'entrée..........30 cents.

Enfants et domestiques.............moitié prix.

Ouvert jour et nuit, de 10 heures du matin à 10 heures du soir.

Le grand Aquaria

Un steamship en miniature,

L'orchestre mécanique.

Un squelette du plus grand des

Boa Constrictors.

et 100,000 autres curiosités.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

MINSTRELS DE GEO. CHRISTY.

Première représentation de

NEW YEAR'S CALLS,

de George Christy.

Lundi soir, 18 février.

Ballades, mélodies, chansons, etc.

GREAT STUMP SPEECH or ANY OTHER MAN.

Prix, 50 cts.—Enfants et domestiques, moitié prix. Portes ouvertes, à 9 heures et demie; la représentation commencera à 7 heures et demie.

JOHN P. SMITH, agent.

Musée de Vanucchi,

Rue St Charles, No 107, presqu'en face du Théâtre St Charles.

Engagement, pour quelques jours seulement de FANNIE WALLACE, la GEANTE D'ECOSSE, qui pèse 675 livres, et a eu l'honneur d'être présentée à la reine Victoria. Elle se montre pour la première fois aux Etats-Unis.

LE TEMPLE DE L'ART.

Renfermant plus de 250 FIGURES de grandeur naturelle, représentant beaucoup des plus célèbres sujets d'histoire. La plupart de ces figures sont mises par le mécanisme.

Il a été ajouté à la magnifique collection la RECEPTION DES AMBASSADEURS JAPONAIS par le président Buchanan, le 17 mai, à la Maison Blanche. Les vêtements et les armes ont été présentés à Vannuchi par ordre du prince Saimo Buzien.

La conférence entre LOUIS NAPOLEON, VICTOR EMMANUEL et GARIBALDI. On considère ces figures comme des ressemblances frappantes.

LA NAISSANCE DU CHRIST DANS LA CRECHE, magnifique tableau.

LA CENE—LE JUGEMENT DU CHRIST—LES HEROS DE LA CRIMEE et LES PUISSANCES D'EUROPE.—Le vieux JOHN BROWN ET SES COMPLICES. Leurs traits et leur taille sont fidèlement reproduits.

Prix d'entrée, 50 cents, moitié prix pour les enfants. 18 nov—

ACADEMIE DE DANSE D'ANGELINA.

NOUVEAU SALON, 169, RUE GIROD au coin de la rue BARONNE.

M. et Mme ANGELINA annoncent respectueusement à leurs amis et au public en général que leur

ACADÉMIE DE DANSE

sera ouverte pour la saison, LUNDI, 5 novembre.

Classe d'enfants—Tous les mardis, jeudis et samedis, de 4 à 6 heures du soir. 1nov—5m

EN débarquement du navire J. Webster Clark, de Liverpool:

2 caisses de 100 boîtes chaque crackers anglais

4 barils de 25 douzaines chaque pickles

4	do	20	do	Cocoa
2	do	10	do	Imperial Pickles
2	do	10	do	Gerkins
2	do	10	do	Cauliflower
4	do	20	do	Piccalili
4	do	10	do	Chow Chow

2 caisses cent 4 douz. pintes mushroom catsup

2	do	4	do	Walnut sauce
2	de	4	do	Worcestershire sauce
		4	do	Leyenne sauce
		4	do	Anchovy paste
1	de	100,2 livres		cardinals

A vendre par CAMILLE LACOSTE, 25 jan 209 rue Royale enc. Dumaine

J. AVET. P. AVET

AVET, Frères.

GROCERS

Aux blue stores,

Encoignure Bienville et Vieille Levée,

ONT annexé leur nouveau magasin Nos 17, Front-Levee, et 61, Vieille-Levée, à leur magasin Nos 54, 56, 58, Vieille-Levée, et ils ont maintenant la maison la plus fournie en fait de groceries, aux prix les plus bas. 9 janv

Brodequins Russett.

6000 paires brodequins Russett, de première choix à vendre en lots pour convenir par BLANCAND & GUITET, Encoignure Dumaine et Royale. 25oct

FREDERIC AVET,

(Cédécant de la maison Avet Brot.)

Marchand de Groceries en gros et Commissionnaire,

RUE DE LA VIEILLE LEVEE No 59 entre Conti et Bienville. NOUVELLE-ORLEANS.

CITY HOSPITAL.

(Exclusivement pour la picote.)

PAR LE

DR. O. ANFOUX:

Rue des Champs-Elysées, entre Joséphine et Soulier.

POUR ADMISSION:

S'adresser à l'hôpital, rue des Champs-Elysées ou au No 70 rue Bahone. [illegible]

5000 bouteilles huile de foie de morue, de Hogg.

500 bouteilles dragées de santonine, de Collins et Pelletier.

[illegible] bouteilles sirop de Briant,

1000 bouteilles eau de Boyreau Laffecteur,

1200 boîtes pilules de Vallet,

2400 flacons phosphate de fer de Leras,

1000 boîtes chocolat ferrugineux,

2000 bouteilles eau de Vichy, Pullna et Seltz.

Ainsi qu'un grand assortiment de bonbons de Vichy préparés avec les sels naturels, pilules Blancard, pilules de Vallet, [illegible]

A vendre en gros et en détail, à des prix très modérés, au grand dépôt du Sud, encoignure des rues Royale et Ste Anne.

LOUIS CASTEL, agent.

PATES truffes, sardines, foies gras, &c.

[illegible]

VINS FRUITS &c—50 barriques vin rouge St-Julien et St-Emilion, 50 barriques vin rouge Haut-Sauternes [illegible]

En débarquement du navire Alice Prevost, de Bordeaux et à vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr 62 et 64, rue Vieille-Levée.

CIGARES—250,000 cigares de la Havane, de toutes les grandeurs, telles que: Regalia, Imperiales, Londres, Conchas, Perfectos, [illegible] Black Warrior, La Niccoloza, Gutierrez, [illegible] Osceola, American Flag, Rose de Ripozal, et plusieurs autres.

En magasin et à vendre par CABALLERO & BASUALDO, Rue de la Vieille Levée No 46 entre Douane et Bienville.

MARRONS! MARRONS!—100 balles Marrons extra des montagnes, en débarquement du brick Stefano.

FIGUES! FIGUES!—500 caisses en déchargement du brick Stefano de Gênes.

HUILE! MACARONI! VERMICELLI!—[illegible] paniers huile Borghiglio, 22, 24 et 11 onces. 500 caisses macaroni et vermicelle en débarquement du brick Stefano de Gênes.

VINS! VINS!—150 barriques vin de Cette, très connu, en débarquement du brick Stefano de Genova, à vendre par PIAGGIO & VIOSCA, 62 et 64 Vieille Levée. 6 fév

AU PUBLIC.

LE droit de propriété des marques des cigares et des cigarettes de la Havane "La Meridiana," "Walter Scott" et "Cristal Palace" ayant été obtenu par nous, dûment autorisés par les fabricants, MM. Faja & Quevedo, à la Cour de District des Etats-Unis pour le District Oriental de la Louisiane, afin de protéger les droits des propriétaires, nous poursuivrons conformément à la loi, tout contrefacteur et fabricant de cigares qui se serviront des dites marques.

ALVAREZ, FERNANDEZ & Co, Rue Vieille-Levée, No 52, enc. Bienville. 20 sep

LIQUEURS—15 caisses liqueurs extra en carafes. 45 caisses liqueurs Marie Brizard; 50 caisses liqueurs Latourie; 50 caisses curaçao blanc et rouge de Hollande; 35 caisses cacao à la Vanille; 10 caisses eau-de-vie de Danzig; 20 caisses liqueurs de cerises de Copenhague; 10 caisses Chartreuse, Anisette, Raspail, Punch au Rum, etc, à vendre par DUNZE & Co, Enc. Royale et Conti. 2fdec

Grande réduction de prix

SUR LES

PAPIERS PEINTS.

HENRY HABERT, successeur de P. Delcroux, 100, rue de Chartres, entre Conti et St Louis, voulant écouler son stock de PAPIERS PEINTS, trop considérable pour la saison, assure sa clientèle et toutes les personnes qui ont encore des maisons à faire tapisser, qu'il vendra ses PAPIERS PEINTS à un véritable prix coûtant. On pourra s'assurer de cette vérité en venant visiter son magasin, situé rue de Chartres, No 100, entre Conti et St-Louis.

En déballage, un magnifique choix de papiers DELICOURT, GILOUX, MERY, JOUANNY et autres fabricants les plus en renommée.

Papiers dorés unis depuis 75 cents le rouleau.

Papiers satinés, garantis français, depuis 25 cents.

Grand choix de bordures veloutées depuis $2.

Médaillons, Rosaces, Marbre, Agate, Bois de toutes sortes, ornements pour Plafond, ciel de Lit, devant de Cheminée comique, etc., etc.

D'habiles ouvriers sont employés par monsieur HENRY HABERT. 5nov

Matériaux pour constructions, briques et bois de chauffage.

V. DEMORUELLE,

Au Vieux-Bassin, coin Toulouse et Franklin.

A CONSTAMMENT en main des matériaux pour constructions, tels que: CHAUX, SABLE BLANC ET JAUNE, CIMENT, PLATRE DE PARIS, BARDEAUX, LATTES, MERINS. Aussi: BRIQUES à FEU anglaises, françaises et américaines, et du BOIS DE CHAUFFAGE de toutes les qualités.

Les ordres de la campagne seront remplis avec soin et promptitude. 11juil—1y

MAGASIN JACKSON,

Encoignure Ste Anne et Chartres.

NOUS avons l'honneur d'informer nos amis et le public en général que nous avons transporté notre grand assortiment de marchandises sèches de la maison Rouge au magasin JACKSON, encoignure Ste Anne et Chartres. Par les derniers arrivages d'Europe et du Nord, nous avons reçu et déballé plus de cent colis de marchandises que nous offrons à des prix plus réduits:

Robes barège à volants	$3 50 à $8
Indienne française	13 à 20c
Do do lilas	15 à 20c
Chaly et Ecossais	
Mantelets et burnous soie	$6 50 à $8
Talmas et burnous drap, pour enfants, de	$1 00 à $3

Popelines brochées, écossaises et à raies,

Mousseline de laine noire et en couleur,

Mérinos do do do

Alpaca do do do

Solaries, do do do

Toile et coton à draps, toutes largeurs,

Couverture Granier, de 3 1/2 points à 12,

Do anglaises, de toutes qualités,

Courtepointes piquées et molleton,

Indienne à meuble, jaune et bleue,

Damassé pour rideaux,

Rideaux bobinet et mousseline, brodés,

Satinet, draps et casimir,

Toile cirée, moleton écru, blanc et couleur, flanelle blanche, bleue, rouge, verte et jaune, alépine et étamine noire, serviettes et nappes fil, à raies, services damassés fil, ouvré de Russie, toile à torchons, mouchoirs batiste couleur et blancs, mouchoirs linon brodés, parures brodées.

Ainsi qu'un grand assortiment de Jerseys, flanelle, couvertures Lowell et cotonnades pour habitation.

TURCOTTE & BLANCAND

SARDINES.—100 caisses en 1/4 de boîtes. A vendre à livrer par S. D. GRATIAA & Co., 1fév 31 rue Douane.

HOUBLON—En magasin, 25 balles de houblon frais. A vendre par CUSACHS & OGDEN, 2janv Enc. Royale et St-Philippe.

MAQUEREAUX—35 kits maquereaux mess, En magasin et à vendre par DUNTZE & Co. 11fév Encoignure Royale & Conti.

BIERE DE BAVIERE—Un nouveau lot venant d'être reçu. A vendre par DUNTZE & Co. 11fév Encoignure Royale & Conti.

Galveston et la Baie de Matagorda.

Jour de départ, JEUDI, 21 février à 8 h. A. M.

LIGNE DE LA MALLE DES ETATS-UNIS entre la Nouvelle-Orléans et le Texas, pour Galveston et la Baie de Matagorda.—L'excellent steamship MEXICO, doublé et chevillé en cuivre, commandant W. H. Talbot, partira comme ci-dessus emportant les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage (beaux emménagements) s'adresser à bord ou à I. C. HARRIS, directeur, No 57, rue du Camp.

Un steamship de cette ligne partira tous les jeudis et dimanches pour les ports indiqués plus haut. 18fév

Brazos Santiago.

Jour de départ VENDREDI, 1er Mars à 8 h. A. M.

POUR BRAZOS SANTIAGO.—Ligne de la Malle des Etats-Unis de la Nouvelle-Orléans et de Brazos Santiago.—Pour Brazos via Indianola.—L'excellent steamship en fer ARIZONA, commandant R. N. Smith, partira, ainsi qu'il est dit plus haut, avec les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage, (beaux emménagements,) s'adresser à bord ou à I. C. HARRIS, Directeur, 57, rue du Camp. 18fév

Vera-Cruz.

Jour de départ, VENDREDI 1er mars, à 8 heures du matin.

POUR VERA CRUZ—Ligne de la malle des Etats-Unis—L'excellent steamship doublé en fer TENNESSEE, commandant Thomas Forbes, partira ainsi qu'il est dit plus haut, apportant régulièrement la malle des Etats-Unis. Pour fret ou passage (ayant de beaux emménagements pour les passagers de la cabine et du pont), s'adresser à I. C. HARRIS, directeur, No 57, rue du Camp.

Le *Tennessee* partira de la Nouvelle-Orléans régulièrement le 1er et le 15 pour Vera Cruz, partant du dernier port le 7 et le 21. Aucun fret ne sera reçu sans un ordre. 15fév

Pour Key West et les ports de la Floride.

Partant JEUDI, 28 février à 8 heures A. M.

LIGNE DE LA MALLE DES ETATS-UNIS.

POUR KEY WEST ET LA HAVANE via Pensacola, Apalachicola, St-Marks, Cedar Keys et Tampa Bay Sud.—Compagnie des steamships du Sud. L'excellent steamship MAGNOLIA, doublé et chevillé en cuivre, commandant J. S. Crowell, partira ainsi qu'il est dit plus haut, avec les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser à bord ou à I. C. HARRIS, directeur, 57 rue du Camp.

Le fret pour Apalachicola, St-Marks et Tampa Bay est sujet aux frais d'allège payés par le steamer, mais aux risques des consignataires. 15fév

Paquebot régulier entre la Nouvelle-Orléans et les Opelousas.

Départs tous les mercredis et samedis.

POUR LES OPELOUSAS,

Le beau bateau à vapeur NINNA SIMMS, capitaine C. E. Loualtier, partira tous les mercredis à 5 heures de l'après-midi, prenant du fret pour Old River, Simmsport et tous les points intermédiaires sur l'Atchafalaya.

Le beau et rapide steamer ANNA PERRET, capitaine James Capps, partira tous les samedis à 5 heures, prenant du fret pour les points ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou aux consignes, agents de cette ligne.

QUEYROUSE & LANGSDORFF,

15 fév— 54, rue St-Louis

POUR LA HAVANE, directement.

Départ de la Nouvelle-Orléans le 1er et le 15, à 2 heures A. M.; départ de la Havane, le 8 et le 22 à 4 heures P. M., de chaque mois.

POUR LA HAVANE, directement—Le beau steamship GENL MIRAMON, commandant J. K. Caughlin, partira de son wharf, au pied de la rue St Joseph, Premier District, avec les malles des Etats-Unis et les passagers. Pour fret ou passage (excellents emménagements), s'adresser à J. ACEBO, ou à A. COSTA, 7fév— Rue de la Douane, No 16.

Pour la Havane directement,

Partira de la Nouvelle-Orléans, tous les 8 et 22 de chaque mois, portant la malle des Etats-Unis, l'excellent steamship HABANA, doublé et chevillé en cuivre, capitaine J. M. McConnell, partira de son wharf au pied de la rue St Joseph. Pour fret ou passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser chez PUIG BROTHERS, 1er jan—1 an No 57 rue de la Douane.

SALSEPAREILLE D'AYER,

Remède composé, qui par notre travail, est devenu l'altérant le plus parfait [illegible]

Scrofules et Maladies scrofuleuses, Eruptions et Maladies éruptives, Ulcères, Pustules, Boutons, Tumeurs, Catarrhe, Teigne, Syphilis et Affections syphilitiques, Maladies mercurielles, Hydropisie, Névralgie ou Tic douloureux, Débilité, Dyspepsie et Indigestion, Erésipèle, Rose ou Feu de Saint-Antoine et enfin toutes les genres de maladies provenant de l'impureté du sang.

[illegible]

Dr. J. C. AYER & Co,

Lowell, Mass.

[illegible]

Jaunisse, Dyspepsie, Indigestion, Dyssenterie, Estomac chargé, Erésipèle, Maux de tête, Hémorroïde, Rhumatisme, Eruptions et Maladies de la peau, Maladies du foie, Hydropisie, Dartres, tumeurs et Catarrhes, Vers, Goutte, Névralgie, [illegible]

PRIX—25 cents la boîte; cinq boîtes pour $1.

[illegible]

J. WRIGHT & CO., 21 et 151, rue de Chartres, ainsi que par les pharmaciens de tous les pays. 31déc—

MAISON J. J. ALBERT,

53, rue de Chartres 53,

Chapellerie Fashionable.

Articles Civils et Militaires.

Importation directe de France.

LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages du Havre, l'assortiment le plus varié et le plus beau qu'il ait jamais importé ainsi que:

Chapeaux de Soie, modèles et formes tout à fait nouvelles;

do [illegible]

do [illegible]

do de Castor, avec plumes;

do de Feutre souples, de toute forme et de toute couleur;

do de Castor ou gris de fer [illegible]

do Magenta, Andalous et Solferino, articles tout nouveaux;

do de Paille en toute espèce doublé en soie;

do et Casquettes de toute espèce pour enfants;

do d'Andalous, Hammocks, Campeches et Panamas;

do d'Amazones de tout genre.

Il fait sur commande et à la mesure exacte de la tête Képys pour militaires de tout grade et tels que les portent les différents régiments de la garde Impériale de France.

Comme par le passé les habits chez de la ville et de la campagne pourront commander chez lui toutes espèces de chapeaux à la mesure exacte de la tête, pour conformateurs, ces chapeaux seront faits par les meilleurs ouvriers qu'il a amenés de Paris.

LES MARCHANDS DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE trouveront toujours chez lui l'assortiment le plus vaste de chapeaux et casquettes à des prix très modérés.

—EN DRAWBACK—

Chapeaux souples gris pour l'exportation, en caisses de 5 et 10 douzaines. J. J. ALBERT, 16 fév 53, rue de Chartres.

MAISON DREZ,

CHAPELLERIE FRANCAISE

Articles Civils et Militaires,

61, rue de Chartres.

Képys militaires de tous grades, faits sur ordre et à la mesure exacte de la tête, prise par le conformateur.

Chapeaux de soie de tous genres, adhérent, remarquables par leur légèreté;

Casimirs noirs, superfins;

Souples hommes et enfants de tous genres, Maures Victoria, Turbet, Monlow, castors bruns et gris,

Crickets master pieces;

Chapeaux souples, Malakoffs noirs et bruns;

Amazones de tous genres;

Spécialités pour enfants, Andalous et Tudors en velours, toques grises noires crêpes velours et plumes, des genres les plus nouveaux, surtout des meilleures manufactures de Paris;

Casquettes drap et velours pour hommes et enfants, pour voyages, en soie très légères pour bateaux.

Outre son importation directe de chapeaux de soie, tous de qualités supérieures, la maison Drez étant pourvue d'employés de premier ordre, ayant longtemps exercé dans les principales maisons de Paris est toujours prête à faire sur ordre, tels genre de chapeaux que peut désirer sa clientèle et dans le plus prompt délai.

23janv—1an

BATISTE IMPRIMÉE

à 25 cts. la yarde,

Chez De MONTROND & GALLOT

COIN CANAL & DAUPHINE.

2000 MOUCHOIRS BATISTE

à ourlets, baguettes et vignettes

Pour dames et messieurs, à

50 p 0/0 au dessous du cours.

500 Mantelets soie noire à $4.

A vendre à des prix très modérés, les nouveautés suivantes: Châles pointes et burnous dentelles, robes en barège anglais, Organdy et grenadine à 5, 6, 7, 8, 9 volants, GRAND CHOIX d'ombrelles, marquises et éventails. Assortiment complet de bas, chaussons fil d'Ecosse. mars

AU PRIX COUTANT.

MANTEAUX, ET CONFECTIONS,

No. 49 rue de Chartres.

UN joli choix de MANTEAUX et MANTELETS en drap pour dames et enfants, lesquels seront vendus au prix coûtant pour clore une facture, par J. DERBES, Jr. 3 déc

---

A. BERNARD

Horticulteur, 30, rue de Chartres.

GRAND ASSORTIMENT DE

Jacinthes, tulipes, renoncules, anémones, lys, amaryllis, crinum, couronne impériale, scille maritime, glaïeuls, dahlias et autres bulbes récemment reçues; Graines de fleurs, graines de jardinage, griffes d'asperges, &c.

Aussi d'un beau choix d'outils d'horticulture, de cloches en verre pour boutures et primeurs, de poterie fine, de vases, godets, sabots pour jardin, &c.

Les amateurs sont invités à venir visiter ses serres renfermant une quantité de plantes exotiques et de camélias de choix acclimatés. On trouvera dans son jardin de 25 à 30 milles orangers de diverses grandeurs, depuis $25 à $150 le cent, des néfliers du Japon, et toute espèce d'arbres fruitiers.

Les commandes de bouquets, soit pour mariage, fêtes ou théâtres, seront exécutées avec le plus grand soin. 1jan

B. DOUR,

Marchand de graines,

29, rue Conti, autrefois 93.

Vient de recevoir par les navires Assyria et Heidelberg, du Havre, un assortiment complet de graines de jardinage, potagères et fourragères, etc., telles que Artichaut, Asperge,

Betterave,	Romaine,
Choufleur,	Moutarde,
Chou cabus,	Navet,
Chou hatif d'été,	Rutabaga,
Carotte,	Chou navet,
Céleri,	Chou rave,
Cerfeuil,	Ognon,
Chicorée,	Oseille,
Cresson,	Panais,
Laitue,	Persil,
Roquette,	Poireau,
Pois,	Poirée,
Salsifis,	Radis,
Haricots de Sulssons,	Scorsonère,
Haricots nain et rame,	

Trèfle blanc, rouge et incarnat, graines pour les oiseaux constamment en main, graines de fleurs. Le tout de différentes qualités de chaque espèce bien assorti.

A vendre à des prix modérés. 9janv

Graines fraîches de Jardinage

De la nouvelle récolte,

—Nouvellement reçues—

Navet plat blanc hâtif,

Navet plat collet rose,

Carottes longues,

Betteraves courtes rouges,

Bette blanche sucrée,

Betteraves longues rouges,

[illegible], 6 gros et jaune,

Choux pommes à variétés, radis 5 variétés,

Choux fleurs, brocoli blanc, dito violet,

Chou de Bruxelles, chou cavelier,

Navet Rutabaga blanc et jaune,

Choux raves ou navet, moutarde brune,

Asperge de Hollande, oseille, et sarriette,

Grosse tomate, épinard, laitue blanche,

Gourgane ou fève de marais,

Laitue impériale, laitue royale,

Laitue romaine, laitue d'hiver paresseuse,

Grosse laitue d'hiver, chicorée frisée,

Scarolle, céleri plein, blanc, céleri raves,

Cresson large feuilles, la petite ordinaire,

Persil frisé, épinard larges feuilles,

Panais, salsifi, roquettes, cerfeuille,

Doucette ou mâche, coriande et safran,

Gros piment doux, pois Washington, pois royal.

A vendre à des prix modérés, rue Vieille-Levée, No 312 autrefois 181, entre Quartier et Hôpital.

P. S. Le soussigné prévient les personnes qui l'honorent de leur confiance qu'il a rouvert le rôle de son magasin où on le trouvera tous les jours jusqu'à midi pour remédier à la négligence passée, et recevoir les ordres pour plantes et arbres, [illegible] l'après-midi, il ira à ses pépinières à Gentilly.

7nov J. MENARD.

Encore un nouveau déballage

Chez O. LELIEVRE & Co.,

171 rue Royale.

REÇU par le steamship Bienville, de New-York: 30 grosses de ruches pour chapeaux dernière nouveauté, depuis 25 cents jusqu'à $1 50. 400 bottes de fleurs pour coiffures à 50 cents la botte. Coiffures et de la plus grande richesse, haute nouveauté.

Un magnifique assortiment de fleurs velours et or.

Ceintures et bracelets trimmer.

Agrafes et boucles à ceintures Beyrouth.

Galons et passementeries or.

Etoiles, boutons et ornements or.

Epingles à cheveux, [illegible]

Peignes ivoire et écaille,

Bijouterie de deuil en jais, montres or.

Cabas et portemonnaies, nouveaux genres.

Boîtes à ouvrages.

Jeux de loto, damiers et dominos, &c. &c. 11déc

TABAC DU MEXIQUE.

22 BALLES "Wrappers" 25 do "Fillers." A vendre par J. J. TARDOS, 5fév 41, Vieille Levée.

VINS DE BORDEAUX EN BARRIQUES.

92 BARRIQUES vin rouge de Bordeaux en débarquement du navire "Aime Prevost." A vendre par J. J. TARDOS, 5fév 41 Vieille Levée.

Genièvre de Hollande.

15 Pipes Schiedam de J. Meeuwe, en débarquement du navire Dube, arrivé du Havre, à vendre par FREAU & COUTURIE, Nos 31 et 33, rue Gravier.

Vins, Bouchons,

ATTENDU par le navire Resolute de Bordeaux—30 barriques vin rouge de J. Duvesteng & Co; 50 do vin Sauternes do; 40 barriques vin rouge pour familles do; 5 balles bouchons pointus longs, de 16,000 chaque,

6 [illegible] de 21 à 25 bouchons fins, No 7;

4	do	de 21 à 25	do	No 8;
2	do	de 21 do	très fins	No 9;
1	do	de 21 do	fils	No 5.

A vendre par CHAUDET & NEE, rue Royale, 16 fév 147 et 149 entre Conti et St-Pierre

SEULE AGENCE DE LA

Célèbre Manufacture "Stacker"

TENNESSEE.

LE soussigné a constamment en magasin, un assortiment complet de CHAUDIERES à sucre, Grilles et Chaudières de Fonderie, qu'il offre aux prix suivants: Chaudières de 34 à 72 pouces à $4 [illegible] do de 44 pouces, à $1 [illegible] Les grilles à fer [illegible]

E. F. LAVILLEBEUVRE, Marchand-commissionnaire, No 14, rue de l'Union.

12 sept—1an

TAMBOURY & CO,

Marchands commissionnaires en général,

—IMPORTATEURS DE—

Vins, eaux de vie, liqueurs sardines, huiles, &c

Dépôt de Château de Pontet, Laffite, Margaux, d'Arche, Durand, &c.

No 87, rue Royale,

Entre Conti et St Louis

Pâté de foie gras! Pâté de foie gras

EN débarquement, 24 caisses pâté de foie gras de Strasbourg. A vendre par CAMILLE LACOSTE, 209 rue Royale enc Dumaine. 14janv

A LIVRER par le navire Resolute, capitaine S. S. Provence de Bordeaux—[illegible] vinaigre de J. Merier, frères. A vendre par CAMILLE LACOSTE, No 209 rue Royale enc Dumaine.

A LIVRER par le navire Stephen Crowell, capitaine [illegible], véritable St Julien. A vendre par CAMILLE LACOSTE, 209 rue Royale enc. Dumaine. 15janv

SAUCISSONS—[illegible] caisses Saucissons de Lyon et d'Arles.

CONSERVES—[illegible] boîtes Petits Pois; [illegible]

FROMAGE—[illegible] Gruyère Suisse.

VINS—20 barriques Vin rouge [illegible]

A vendre par PIAGGIO & VIOSCA, Jr. [illegible]

CONSERVES—[illegible] A vendre par S. D. GRATIAA & Co, 1fév 31 rue Douane

ARTICLES pour bals et soirées—Peignes et clinquants [illegible] Bracelets, Boucles d'oreilles, broches. LION & ANDREE, rue Royale, encoignure Bienville

CHAMPAGNE—[illegible] paniers Heidsieck, Piper, bouteilles et 1/2 bouteilles, 50 paniers E. Perrier de do, à vendre par B. TURPIN, 8 janv 98 ancien 55, Vieille Levée

EN débarquement du navire Pequot, du Havre—42 caisses absinthe E. L. Pernod. A vendre par CHAUDET & NEE, 147 et 149 Royale

BONNETERIE—Un grand assortiment de bonneterie, gilets de peau en laine, flanelle, mérinos coton, soie, cotons, tricot; Caleçons laine, flanelle, mérinos coton, soie, coton, tricot, toile; Chaussettes en laine, coton blanc et écru, fil d'Ecosse, Perse, blanc, et toile. LION & ANDREE, 54 et 56, rue Royale, enc. Bienville. 2jv

GANTS—Gants de peau de la fabrique Jouvin & Co., de mécanicien—[illegible] un petit assortiment de gants longs et courts pour dames et messieurs; gants de castor pour messieurs, gants de castor pour dames et messieurs; [illegible] LION & ANDREE, 54 et 56, rue Royale, encoignure Bienville

Beurre de Goshen,

25 frequins de beurre jaune Goshen de choix, en débarquement du steamer De Soto, et à vendre par FRED. AVET, 59 et 61, Vieille-Levée entre Bienville et Conti. 31janv—8

EN débarquement du navire Stephen Crowell, capt Burgess, du Havre. 40 caisses vin rouge véritable St-Julien Médoc. 2 saucissons de Lyon de Picotin. A vendre par CAMILLE LACOSTE, 11 fév No 209 rue Royale enc. Dumaine

EN magasin 50 caisses absinthe L. Lecoultre, 25 caisses vermouth Noilly Prat & Co. 15 petits pois de Briant, 10 au beurre, 20 champignon, 40 barriques vin rouge ordinaire, St-Emilion No 1 pour familles, 20 St-Julien Médoc, 300 caisses Ht Brion 12 bltes, [illegible] Ht-Brion 24½, Cha Lafitte 12, Cha Lafitte 24½, Ht Sauterne 12, Ht-Sauterne 24½, Ht-Barsac 12, Ht-Barsac 24½. A vendre par CAMILLE LACOSTE, 11 fév 209 rue Royale enc. Dumaine.

VINS, Eaux-de-vie, Genièvre, Xeres, Madère, Champagne, Sardine, Prunes &c—

50 quarts de pipe Cognac Jean Louis 1811,

18 octaves	"	1775
74 quarts	"	Otard Dupuy & Co,
40	"	Alex de Montezun 1840
19	"	S. Julien 1840
20	"	J. H. Dixon 1830
10 octaves		
36 quarts	"	M. F. Suzan 1825
10	"	J. H. Dixon 1800
15 pipes Genièvre		"Ancre"
20	"	"Cygne"

60 quarts de pipe Xeres Carrasquedo

40 " Madère do

75 " Xeres Duff Gordon

100 barriques vin de Bordeaux bon ordinaire

25 " " pour famille

15 " de Bourgogne

150 paniers Champagne Alex de Montezun

60 caisses " Imperial, Bouché fils et Drouet,

75 paniers " Etoile

50 caisses Sardines Guillous

30 " Prunes d'Ente en pobans

A vendre par J. & J. TARDOS, 5 fév 43, Vieille Levée.

ABSINTHE SUISSE.—125 caisses absinthe de la marque E. Pernod.

FROMAGE.—24 caisses fromage tête de maure d'importation récente.

VIN DE CHAMPAGNE.—40 caisses grandes bout. 30 petites

GENIEVRE DE HOLLANDE—50 pipes de la marque St-Bout de Rynbende et Zonen.

MOUTARDE.—80 caisses moutarde française d'importation récente.

THE.—1500 colis de thé noir et vert, de toute qualité, à vendre par W. H. VREDENBURGH, 11 fév No 26 Vieille Levée

CIGARES de la Havane—85,000 cigares des marques célèbres Black Warrior, Gutierrez et Osceola, en débarquement du steamship Habana, et à vendre par CABALLERO & BASUALDO, 4 jan 46, Vieille Levée, enc. Bienville et Douane

ATTENDU incessamment par le Fanny Edier, de Marseille:

600 paniers huile, Plagniol, 22 onces

400 do do 11 onces.

400 caisses vermouth, Noilly, Prat & Co,

20 do vin muscat, Frontignan,

100 do salaisons assorties,

[illegible] do anchois à l'huile et olives farcies,

25 estagnons eau de fleurs d'orangers, supérieure,

5 do eau de roses,

200 caisses eau de fleurs d'or., gds et moyens modèles.

20 balles bouchons pointus, longs.

A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 6 fév 17 Vieille Levée

Charrues, Charrues.

500 Charrues Garrett & Cottman No 1,

500	do	do	No 2,
500	do	do	No 3,
500	do	do	No 4,
500	do	do	avec coutres,
1000	do	Hall & Spier No 1,	
1500	do	do	No 2,
500	do	do	No 3,
2500	do	Rouges assorties Nos 1, 2, 3, Cary's,	
250	do	dites "Cotton Sweeps" No 1,	
250	do	do	No 2,
200	do	do	No 3,
1000	do	dites Ball Ploughs, Nos assortis.	
25	Boucauts chaînes à Waltz.		
25	do	do	tordues,
25	do	do	avec crochets,
25	do	do	avec anneaux,
50	Boucauts de pioches à œils ovales, assorties,		
25	do	do	par acier,
50	do	de la Caroline, assorties,	

Ces charrues sont les seules en usage en Louisiane et nous les recommandons à nos clients de la Campagne—A vendre au prix du marché par ROUSSET & GENIN, 7 jan No 83, rue du Canal près Chartres.

MAGNOLIA Whisky de S. N. Pike—35 barils en magasin, à vendre par B. TURPIN, 12fév 98, ancien 55, rue Vieille Levée

VIN de Bourgogne—25 barriques à vendre par B. TURPIN, 12fév 98, ancien 55, rue Vieille Levée

---

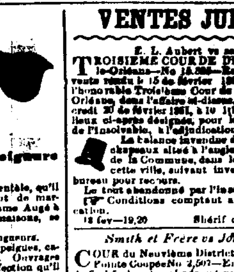

Jean Augé,

Rue de Chartres, No 63, encoignure Bienville,

INFORME le public et sa nombreuse clientèle, qu'il vient de déballer un grand assortiment de marchandises du meilleur goût, choisi par Madame Augé à Paris et à Londres, dans les premières maisons, se composant des articles suivants:

Cheveux de toutes nuances et de toutes longueurs.

Perruques, nattes, bandeaux, nattes sur peignes, cache-peignes et frisettes, fabriquées chez lui. Ouvrages faits sur tulle en cheveux avec une telle perfection qu'il est impossible d'apercevoir le faux du naturel.

Un assortiment complet de peignes à chignon écaille, écaille incrustée or, écaille blanche et ivoire du dernier goût.

Peignes à retapper écaille et ivoire.

Parures en cheveux, nouveau modèle.

Bijouterie en écaille incrustée en jais et acier (haute nouveauté).

Un grand choix d'éventails riches et ordinaires, jusqu'à 50 cts pièce.

Coiffures du dernier genre pour bals et soirées.

Gants Jouvin et de Suède assortis, pour femmes, hommes et fillettes.

Objets de fantaisie pour étrennes.

Parfumeries des premières maisons de Londres et de Paris.

recommande de nouveau son blanc de Perse et sa nouvelle composition pour arrêter la chûte des cheveux, faire croître et embellir, si avantageusement connus du public.

Les leçons de coiffures seront données et exécutées par une des premières coiffeuses de France que Mme Augé a fait venir à cet effet.

Un salon est expressément réservé pour la coiffure des dames; et un autre, au premier, pour les messieurs.

Toutes les marchandises ci dessus désignées seront vendues à des prix très réduits. 25déc

MUSIQUE

A. ELIE,

Rue Royale, No 66.

PIANOS de HERZ et de PLEYEL,

AGENT de la maison de Herz, décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle. Seul agent des INSTRUMENS DE SAX; HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLES, FOURNITURES ET CORDES DE PREMIER CHOIX. 11déc—1an

MUSIQUE.

Maison T. K. Henett,

SOURDES & CHASSAIGNAC

Successeurs

MUSIQUE NOUVELLE!!!

GRAND ASSORTIMENT

Toutes les nouveautés!

LE PARDON'

FAUST'

HERCULANUM

ORGUES A MANIVELLE

FLANDRY & CHARPAUX.

DEPOT DES

PIANOS DE PLEYEL

Et d'autres facteurs en réputation à Paris.

Ventes à des conditions libérales à l'Institution Charpaux, Chemin du Bayou, entre les rues Claiborne et Derbigny. 30 sep—1an

INSTITUTION MARTIN.

PENSIONNAT ET EXTERNAT

Rue du Bayou, 299,

un îlet après Claiborne 9nov—1an

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme DERON,

275......RUE DAUPHINE......275.

ON peut, pour plus de renseignements, se procurer le prospectus à l'établissement, ou chez les principaux libraires. [illegible]

MADAME THIERRY,

au coin du chemin du Bayou et Derbigny—S'adresser dans le jardin.

Ayant une grande variété de fleurs bien préparées, les commandes de bouquets pour mariages, et fêtes, expédiées pour la campagne. Vendra aussi un superbe assortiment de rosiers dans les arbustes à des prix réduits. Prendra les ordres à cultiver les jardins. [illegible]

VIN ROUGE—[illegible] barriques VIN ROUGE DE BORDEAUX en débarquement du navire Aime Prevost, à vendre par J. & J. TARDOS, 11fév No 43 Vieille Levée

CHANDELLES—[illegible] chandelles à la livre, 2 poids faible et plein.

Eau-de-vie [illegible] et pipes eau de vie cognac, [illegible] Otard, Dupuy & Co et autres marques, en douane et en magasin.

Conserves—800 caisses pêches, poires, ananas, fraises, framboises, &c., en magasin.

Savon—[illegible] caisses savon pour familles, diverses marques.

Tabac—1,900 caisses tabac à chiquer, Maryland et de la Virginie, à vendre par E. J. HART & Co. [illegible]

HENRY VALETON & Cie,

27, 29 et 31 RUE BIENVILLE,

Offrent à vendre à prix réduits

VINS—[illegible]

COGNACS—[illegible]

LIQUEURS—[illegible]

CONSERVES ALIMENTAIRES—[illegible]

FRUITS—[illegible]

DIVERS—[illegible]

HENRY VALETON & C. 11 jan—27 [illegible]

GLACES! GLACES! GLACES!

G. DUPUY

PREVIENT le public qu'il a transporté son magasin RUE ROYALE, [illegible] Toutes les glaces françaises seront de premier choix, double épaisseur. [illegible]

Un sacrifice réel et incontestable.

En attendant que je reçoive un nouveau [illegible] cadres dorés et en bois, un beau choix de photographies, de gravures, de glaces &c.

Un immense choix de galeries de fenêtres, patères, embrasses pour rideaux.

Un très joli assortiment de glands et câbles de toutes nuances et grosseurs.

Une très grande quantité de gravures sur acier, mezzotinto, Lithographies, prints, &c.

Je donne avis à messieurs les marchands commissionnaires que je suis prêt à exécuter les ordres, de quelque importance qu'elles puissent être, en leur donnant l'assurance de ma libéralité et de ma ponctualité.

Le nettoyage et la restauration des tableaux occupera toute mon attention. 27a—31

SIROP PERUVIEN,

OU

Solution de protoxide de fer combiné.

Ce remède bien connu a été souvent employé, avec le plus grand succès, pour

LA DYSPEPSIE

OU UNE DIGESTION IMPARFAITE

POUR LA

DETERIORATION

DU SANG

Et les maladies suivantes dont la plupart proviennent de la

Dyspepsie:

La maladie de Foie, l'Hydropisie, la Névralgie, les affections nerveuses, le manque d'appétit, les langueurs, les Hémorroïdes, les maladies de la peau, la tendance à la consomption, les maladies particulières aux femmes et toutes celles qui exigent un TONIQUE.

N.B.—L'insuccès du fer pour la Dyspepsie et les nombreuses affections qui en découlent, provient de l'absence d'une préparation telle que le fer pénètre dans l'estomac dans un état protoxide et assimilable ce qui passe au sang. Le SIROP PERUVIEN est le remède qui faillait; il a opéré des guérisons qu'aucun médicament ne ce genre n'avait pu opérer.

N. L. CLARK & Co, Propriétaires. A vendre, à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, rue de Chartres, Nos 21 et 151.

AVIS

Aux amateurs de vins de Bourgogne.

SEULS agents de la compagnie des Grands vins de Bourgogne pour l'Etat de la Louisiane, nous avons l'honneur de les informer que les vins de ROMANEE CONTI, CLOS-VOUGEOT, CHAMBERTIN, et autres ne peuvent être authentiques si le bouchon des bouteilles n'est revêtu sur ses parties latérales de la marque à feu de la Compagnie des Grands vins.

Déjà des contrefaçons sont arrivées à la Nouvelle-Orléans et de *faux Clos-Vougeot* ont été vendus au détriment de M. Ouvrard, SEUL PROPRIETAIRE de ce VIGNOBLE les livre à la compagnie.

Nul ne peut se procurer de ces produits sans l'intermédiaire de la Compagnie des Grands Vins de Bourgogne.

Nouvelle Orléans, 10 septembre 1860.

LAFFITTE & DEFFARGE, 11sept No 133, rue Royale

CORAIL ET BIJOUX

A PRIX REDUITS.

M. P. N. RIVERA, encoignure Royale et St-Pierre vient de recevoir d'Italie un grand choix d'articles en CORAIL destinés à soulager de la migraine et des douleurs qui proviennent de la trop grande abondance et de l'acreté du sang.

Il a également reçu un magnifique assortiment de BIJOUX FINS, d'ARTICLES D'ORFEVRERIE en tous genres de montres de prix, de DIAMANTS, etc. Afin d'écouler rapidement son stock, M. Rivera a opéré une très fort réduction dans ses prix. Il invite le public à visiter son magasin. fl ulu—ab

DIVERS—En magasin et à vendre par le soussigné. 10 1/4 Cognac Ste Croix, 15 1/8 do do, 10 1/4 do Nartigue & Bigourdan, 7 1/8 do Calvazar extra C. C., 5 1/4 do Gibos, 10 1/8 do do, 7/8 do W Raymond, 25 caisses prunes à l'eau-de-vie, 25 do abricots do do, 15 do fruits assortis do do, 10 do absinthe C. Pernod, 25 do do C. Lecoultre, 50 do do C. F. Berger, 20 do kirsh de la Forêt Noire, 50 do de Richard Muller, 100 do muscat de Noilly Pratt & Co, 20 do 4e cassis du Mont d'Or, 15 do punch au rum, 75 do vermouth N. Pratt A Co, 50 do do Rivoire frères, 15 do de 100/4 sardines à l'huile de Rodel, 50 paniers huile Plagniol de 22 onces, 40 do do Possel Fils, 200 caisses bitters des Arabes 10 do de 12 jarres pruneaux, 500 dame-jeannes de 5 gallons, 50 barriques vin bon ordinaire pour familles, 10 caisses Marasquin de Zara, importé, 10 barriques vin blanc Haut Sauterne, 15 barils de [illegible] F. SANCHO, 249, rue Vieille Levée, entre Dumaine et St Philippe. 18 fév

PRODUITS d'Espagne, en magasin et à vendre par le soussigné—50 demi-pipes vin de Catalogne très corsé, 20 1/4 do de St Vincent pour familles, 25 barils do do Malvoisie, 24 do do muscat, 20 do do Malaga Montana, 8 demi-pipes mallorca, 190 barillets olives de Seville, 24 livres safran de la Manche, 10 sacs garavances, 8 do fèves gourgane, 8 do pois yeux noirs, 60 balles amandes d'Ivica, 100 caisses raisins, 60 do figues, 20 sacs anis, 6 do comino, 20 barils Port wine, F. SANCHO, No 249, rue Vieille Levée, 18 fév entre Dumaine et St Philippe

Mercerie, Garniture, Passementerie, Rubans.

REÇU par la voie du Nord au magasin de LION & ANDREE, rue Royale, encoignure Bienville: Un grand assortiment de rubans plissés, ruchés, &c., rubans fantaisie de toutes couleurs, rubans unis de toutes largeurs, rubans de velours noir et couleurs boutons de toutes sortes, galons, lacets, soutache, tresse, effilés, franges, grelots, &c. 18 fév

Chemises! Chemises! Chemises!

REÇU par LION & ANDRÉE, 54 et 56, anciens 63 et 65 rue Royale, encoignure Bienville: 200 douzaines chemises pour hommes, jeunes gens et enfants, chemises devant toile, chemises toute toile, chemises tout coton, chemises couleur. Les chemises sont parfaitement faites et bien proportionnées, elles sortent des meilleures maisons de Paris. Chauvet, Fournier, Hayem. 18 fév

Avoine noire de Prince Edward Island

2000 boisseaux, en débarquement du navire Columbia et à vendre, en lots, au gré des acheteurs, par F. A. GONZALES & Co, 12 déc. 75 et 77, rue Vieille-Levée, près Conti.

VENTES JUDICIAIRES.

E. L. Aubert vs ses créanciers.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 13,832—En vertu d'un ordre de vente rendu le 15 de février 1861 et à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mercredi 20 de février 1861, à 10 1/2 heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à l'adjudication de—

La balance invendue du fonds d'un magasin de chapeaux situé à l'angle des rues St Charles et de la Commune, dans le Premier District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Le tout abandonné par l'insolvable à ses créanciers. Conditions comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, 18 fév—19,20 Shérif de la Paroisse d'Orléans

Smith et Frère vs John R. Herring.

COUR du Neuvième District Judiciaire, Paroisse de Pointe Coupée—No 2,507—En vertu d'un alias writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour de Neuvième District Judiciaire, Paroisse de Pointe Coupée, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le JEUDI 28 de février 1861, à midi, à l'hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à la vente publique et adjudication de—

Un certain billet daté Nlle-Orléans, du 21 de mars 1860, souscrit par T. F. Reed à l'ordre de John Lyons, de la somme de deux mille piastres, payable le 1er de janvier prochain (1861), portant intérêt pour cent d'intérêt l'an, de la date et paraphé *Ne Varietur* le 18 d'avril 1860, par J. M. Anderson, notaire public.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, 21jan—fév 4,12,20,28 Shérif de la paroisse d'Orléans

Jeannet Quertier & Co vs la succession de Charles Hille & al.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 16,509—En vertu d'un writ de fieri facias et vente à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le jeudi 28 de février 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à la vente publique et adjudication de la propriété ci-dessous décrite, savoir:

UN TERRAIN, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues du Camp, des Magasins, Lafayette et Poydras, et désigné par le No 2 sur un plan dressé par M. Castaign, le 20 d'avril 1844, et déposé en l'étude de L. Hermann, ci-devant notaire public en cette ville, par acte de dépôt en date du 4 d'avril 1844.

Le dit terrain mesure 21 pieds 5 pouces de face à la rue des Magasins, sur une profondeur de 40 pieds et 4 lignes entre lignes parallèles.

Ensemble avec le magasin en briques et autres améliorations qui s'y trouvent.

Ensemble avec l'usage d'une allée de 6 pieds de largeur, laissant face à et ouvrant sur la rue Poydras; aussi, avec l'usage d'une cour située derrière le terrain ci-dessus décrit et située, et figurées au dit plan. Les dites allée et cour sont à l'usage commun de la dite propriété et des quatre magasins avoisinants.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans. 26jan—fév 4,12,20,28

Taylor & Churchill vs H. Jacobs—No 8,698.

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi, 2 de mars 1861, à 10 1/2 heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

20 caisses de MARCHANDISES.

9 boucauts do

2 barils do

1 FLEAU DE BALANCE.

Aux magasins d'entrepôt de Webster, situés à l'angle des rues de Magasins et Lafayette, dans le Premier District de cette ville.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, 20 fév—25—mars 2 Shérif de la Paroisse d'Orléans

Keep & Campbell vs J. A. Guillotte & Co, J. A. Guillotte et G. Le Breton Duchapelles.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI 15 de mars 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à la vente publique et adjudication de—

Le fonds d'une BOULANGERIE située rue [illegible] entre celles Philippa et des Remparts dans le Premier District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Aussi, les esclaves dont les noms suivent, savoir—John François, Aaron, Nathan, John Johnson, George, Cyrus, George, Jacob, Moses, Charley, Isaiah, Robert, Williams, Mathew, Wilson, Charlotte et Betsey.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 20fév—30m 15

TROISIEME Justice de Paix de la paroisse d'Orléans—Alfred Chol vs François Brémonde—No [illegible] 1860 et 1861—En vertu de quatre writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable A. Sauvier, juge de la dite Cour, j'offrirai en vente publique, mercredi, le 20 février 1861, à midi, à la librairie No 42 Passage de la Bourse—le contenu de la librairie No 42, Passage de la Bourse, entre Bienville et Douane, saisi dans les affaires ci-dessus. Conditions comptant sur les lieux. SAMUEL HAMILTON, 8 fév—20 Constable.

AVIS JUDICIAIRES.

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE—Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE—[illegible]

Succession de William Victor—No 17,[illegible]

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—[illegible] Par ordre de la Cour, E. MICHOT, Députe Greffier.

ETAT de la Louisiane—Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—[illegible] Par ordre de la Cour, OSCAR LE BLANC, 11 fév—16,20 Députe Greffier

Succession de Mme Athenaise Payen, veuve de Charles Frederick Binet.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,7[illegible]—Attendu que Louis Edmond [illegible] a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de feu Mme Athenaise Payen, veuve de Charles Frederick Binet, décédée intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, E. MICHOT, 12 fév—16, 20 Députe Greffier.

Helena Quittmann vs ses créanciers—Pour un atermoiement.—No 15,519.

ETAT DE LA LOUISIANE—Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est donné aux créanciers de Helena Quittmann de comparaître pardevant P. S. Berry, notaire public, vendredi le 8 du mois de mars 1861, à dix heures A. M. à l'effet de délibérer sur la demande de ladite Helena Quittmann pour un atermoiement; que dans l'intervalle toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues et que Adolphe Dupré Jr., a été nommé pour représenter les créanciers absents.

Par ordre de la Cour, OSCAR LEBLANC, Bureau du Greffier, 6 février 1861. 6fév—6 20 7m Dep.-Greffier.

Succession de Mme Veuve Louis Montault, née [illegible] No 14,1[illegible]

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de la défunte ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains repartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, E. MICHOT, 16 fév—20,25 Député greffier.

Succession de William Howard Henderson—No 16 869.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par les Agents de Mme Veuve Howard Henderson, tutrice de ses enfants mineurs, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains repartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, E. MICHOT, 16 fév—20,25 Député Greffier.

Succession de Howard Henderson—No 15,747.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par les Exécuteurs testamentaires du défunt ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains repartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, E. MICHOT, 16 fév—20,25 Députe Greffier.

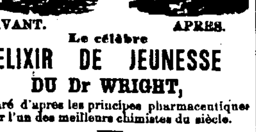

AVANT. APRES.

Le célèbre

ELIXIR DE JEUNESSE

DU Dr WRIGHT,

Préparé d'après les principes pharmaceutiques par l'un des meilleurs chimistes du siècle.

C'est un nouveau remède, le résultat de découverte modernes dans le règne végétal, un nouveau moyen de guérison, qui n'a rien de commun avec les systèmes usés annoncés par les charlatans. Le DR WRIGHT, sachant bien ce que les personnes non initiées avaient eu à souffrir des empiriques, crut de son devoir de faire essayer son Elixir par toute la Faculté qui, sans une seule voix discordante, en a reconnu la puissance sur le corps de l'homme alors que toutes les ressources de la pharmacopée ont été employées en vain. Des années d'étude et une volonté qui ne reculait devant aucun obstacle ont fait réussir le Docteur et il offre maintenant son elixir au public comme la seule préparation qui puisse guérir des maladies suivantes:

L'abattement physique et moral,

Le sang qui se porte à la tête,

La confusion des idées,

L'hystérie,

L'irascibilité générale,

L'agitation et l'insomnie,

Absence de forces musculaires

Le manque d'appétit,

La dyspepsie,

Le découragement,

La désorganisation ou la paralysie des organes de la génération,

Les palpitations de cœur

En un mot toutes les affections qu'engendrent la faiblesse et les nerfs.

Prix, $2 la bouteille ou trois bouteilles pour $5. Expédition, par la malle, pour toutes les parties des Etats-Unis. A vendre par tous les droguistes respectables des Etats-Unis et des Canadas. Nouvelle Orléans, dépôt au commerce.

J. WRIGHT & CO, Propriétaires, Nos 21 et 151, rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lou.

16mars—1an.v&s.

VENTES A L'ENCAN.

VENTE SANS RESERVE

DE

782 Terrains, 8 Maisons et 1 Esclave.

PAR H. J. DOMINGON.

ANTHONY FERNANDEZ, encanteur.

Succession de M. B. GUILLORY et de sa femme FRANÇOISE JONAUD.

GRANDE VENTE

De Maisons de valeur et de Terrains situés dans le 1er, le 2e et le 3e District de la ville de la Nouvelle-Orléans;

De 118 Terrains à Carrollton et d'un Esclave.

De 663 Terrains parfaitement situés dans le 1er, le 2e, le 3e et le 4e District de la Nouvelle-Orléans, à Mandeville et à Lewisburg, dans la paroisse St-Tammany, à Proctorville, dans la paroisse Saint-Bernard, etc.

Le tout d'après les plans exposés chez M. T. Bruck, No 113, rue de Chartres.

EN vertu d'un ordre de vente qui m'a adressé la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, le vingt-huit janvier et daté le 1er février 1861, dans ce dite succession—No 16,477 du dossier de la dite Cour, et pour opérer un partage entre les héritiers, j'exposerai en vente publique, le 30 MARS 1861, à midi, à la Bourse St-Louis, dans cette ville, les propriétés et les esclaves suivants, appartenant à la dite succession:

1er—UN TERRAIN situé dans le Deuxième District [illegible]

2e—UN AUTRE TERRAIN situé dans le Premier District de cette ville, [illegible] rues Perdido, Philippa, Gravier et Girod [illegible]

3e—UN AUTRE TERRAIN [illegible]

4e—DEUX TERRAINS [illegible]

5e—Cinq lots de terre situés à Carrollton dans la paroisse de Jefferson [illegible]

6e—RICHARD, nègre [illegible]

7e—Un terrain avec les améliorations [illegible]

8e—131 Terrains dans le 1er District

Plan 1 NEUF—9—TERRAINS [illegible]

" 2 HUIT—8—TERRAINS [illegible]

" 3 TROIS—3—TERRAINS [illegible]

" 4 SEPT—7—TERRAINS [illegible]

" 5 MILLE—TERRAINS [illegible]

" 6 TRENTE—TERRAINS [illegible]

" 7 TRENTE-DEUX—32—TERRAINS [illegible]

" 8 CINQ—5—TERRAINS [illegible]

" 9 QUATRE—4—TERRAINS [illegible]

" 10 VINGT-QUATRE—24—TERRAINS [illegible]

9e—116 Terrains dans le 2me District

Plan No 11 SEIZE—[illegible]

" 12 TROIS—3—TERRAINS [illegible]

" 13 DEUX—2—TERRAINS [illegible]

" 14 HUIT—8—TERRAINS [illegible]

" 15 QUATRE—4—TERRAINS [illegible]

" 16 DIX—10—TERRAINS [illegible]

" 17 VINGT-QUATRE—24—TERRAINS [illegible]

" 18 QUATORZE—14—TERRAINS [illegible]

" 19 QUATORZE—14—TERRAINS [illegible]

" 20 VINGT—20—TERRAINS [illegible]

" 21 UN—1—TERRAIN [illegible]

10e—3 Maisons et 201 Terrains dans le 3me District.

Plan No 22 TROIS—3—TERRAINS [illegible]

" 23 CINQ—5—TERRAINS [illegible]

" 24 DEUX—2—TERRAINS [illegible]

" 25 UN—1—TERRAIN [illegible]

" 26 UN TERRAIN [illegible]

" 27 TREIZE—13—TERRAINS [illegible]

" 28 QUATORZE—14—TERRAINS [illegible]

" 29 SEPT—7—TERRAINS dans l'îlet borné par les rues Victory, Robertson, St Bernard et la Harpe.—Les banquettes sont [illegible]

" 30 UN TERRAIN faisant face aux rues la Harpe et Robertson, borné par Villeré et Columbus.—Les banquettes sont [illegible]

" 31 DEUX—2—TERRAINS dans l'îlet borné par les rues Robertson, St Bernard, Claiborne et la Harpe.—Les banquettes sont faites.

" 32 TROIS—3—TERRAINS dans l'îlet No 10, borné par Roman, Prieur, Columbus et Laharpe, avec trois maisons sur les dits lots.

Plan No 33 DIX—10—TERRAINS dans l'îlet No 65, borné par les rues François, Union, Celestine et [illegible]

" 34 DEUX—2—TERRAINS dans l'îlet No 8, borné par les rues St Antoine, Bagatelle, Lineaux et [illegible]

" 35 QUATRE—4—TERRAINS dans l'îlet No 9, borné par les rues St-Bernard, Annette, Force et Verte.

" 36 SIX—6—TERRAINS dans l'îlet No 1, borné par les rues St-Bernard, Annette, Magistrat et la Loi.

" 37 QUATRE—4—TERRAINS dans l'îlet No 13, borné par les rues Lapeyrouse, Laharpe, Rocheblave et Tonti.

" 38 HUIT—8—TERRAINS dans l'îlet borné par les rues Grands-Hommes, Craps, Hancock et Tricou.

" 39 TREIZE—13—TERRAINS dans l'îlet No 15, borné par les rues Cyprès, Girod, Esteric et Congrès, face à la rue Esterie.

" 40 TREIZE—13—TERRAINS dans l'îlet No 27, borné par les rues Esterie, Congrès, St-Avide et Prospère, face à la rue Esterie.

" 41 TRENTE—30—TERRAINS formant l'îlet 145, borné par les rues Joséphine, Soulé, Music et Arts.

" 42 CINQ—5—TERRAINS dans l'îlet 44, borné par les rues Caton, Bagatelle, St-Antoine et Solon, faubourg Daquin[illegible].

" 43 VINGT-CINQ—25—TERRAINS formant l'îlet No 45, borné par les rues Bagatelle, St-Antoine, Solon et Pelopidas.

" 44 ONZE—11—TERRAINS dans l'îlet 40, borné par les rues St-Antoine, Bagatelle, Pelopidas et Livingston.

" 45 VINGT-SIX—26—TERRAINS formant l'îlet 47, borné par les rues Bagatelle, St Antoine, Livingston et Stephen Girard.

" 46 DEUX—2—Très grande portion de terre, faces Bayou St-Jean et au chemin Price.

11e—64 Terrains dans le 4me District.

Plan No 47 QUATRE—4—TERRAINS dans l'îlet 6 formant l'encoignure Fulton et Septième, borné par la Levée et Sixième.

" 48 VINGT-ET-UN—21—TERRAINS formant l'îlet No 251, borné par les rues Septième, Harmony, St-Patrick et St-David.

12e—33 Terrains dans la ville de Carrollton,

Plan No 49 DEUX—2—Lots de terre dans l'îlet 11, formant l'encoignure Colapissa et Alpha, borné par Troisième et Jackson.

" 50 SEPT TERRAINS dans l'îlet 15 formant encoignure aux rues Jackson, Colapissa et borné par Quatorzième et Hoey Grove.

" 51 VINGT-QUATRE—24—TERRAINS formant l'îlet No 4, borné par les rues Quatorzième, Colapissa, Madison et Adams.

13e—Deux terrains dans McDonoughville.

Plan No 52 DEUX—2—TERRAINS dans l'îlet borné par la Levée, Anson, Washington, Priander et Hamilton.

14e—4 terrains dans Proctorville, Paroisse St-Bernard.

Plan No 53 TROIS—3—Grands terrains dans l'îlet No 5, borné par les rues Première, Gordon, Avenue Maurice et Coney Avenue.

" 54 UN—1—GRAND TERRAIN dans l'îlet No 2, borné par les rues Première, Gordon Avenue, Toutant et Muirdon.

14e—149 Terrains dont 72 Terrains à Mandeville.

Plan No 55 VINGT-SIX—26—TERRAINS formant l'îlet No 1, borné par les rues St Jacques, Monroe, Adelaïde et Coffee.

" 56 VINGT-SIX—26—TERRAINS formant l'îlet No 2, borné par les rues Villeré, St Jacques, Adelaïde et Coffee.

" 57 SEIZE—16—TERRAINS dans l'îlet No 11 borné par les rues Idalia, Livingston, Kleber et Ride.

" 58 QUATRE—4—TERRAINS dans l'îlet No 13, borné par les rues Jefferson, Madison, Marengo et Lamarque.

15e Lewisburg.

" 59 SOIXANTE DIX SEPT—77—TERRAINS dont 12 dans l'îlet No 2; 16 Terrains dans l'îlet No 3; un terrain dans l'îlet No 4; 21 terrains formant l'îlet No 5, 14 terrains dans l'îlet No 6; 10 terrains dans l'îlet No 7 et 5 terrains dans l'îlet No 8, borné par la rivière Chinchoba; les avenues Pine, Elm, Chesnut, Magnolia, Cypress et Laurel.

Termes et conditions:

Pour l'esclave, comptant.

Pour les propriétés foncières—un quart comptant, le reste à un, deux et trois ans de crédit, en billets divisés en coupons, garantis par hypothèque sur les propriétés vendues, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an, de la date à l'échéance et intérêt éventuel de huit pour cent l'an, de l'échéance à parfait paiement.

Les bâtisses devront être assurées par l'acquéreur pour une somme égale à leur valeur et les polices transférées aux vendeurs jusqu'à parfait paiement.—En cas de non paiement des billets à l'échéance et en cas de procédures judiciaires pour recouvrer le montant des dits billets, l'acquéreur payera les honoraires de l'avocat employé dans ce but, à raison de 5 pour cent sur le montant réclamé.

Les acquéreurs devront acquitter les taxes de l'an 1861.

Les actes de vente pardevant A. E. Bienvenu, Passage de la Bourse, No 44, aux frais des acquéreurs.

30 fév—30, mars 2,9,16,23,30

VENTES A L'ENCAN.

150 lots Marchandises sèches.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur.

Bureau, 74 rue de Chartres.

CE jour, mercredi, 20 février, à 10 heures et demie, il sera vendu à son magasin d'encan, No 71, rue de Chartres, entre Bienville et Conti, sans réserve—150 lots Marchandises sèches de saison.

Conditions à la vente. 20 fév

Succession de Geo West, d'Elizabeth West, femme décédée de Geo. West, et de Louisa West, mineure; 2me Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 17,149.

Propriété améliorée dans le 2me District.

PAR PLACIDE J SPEAR, Encanteur,

Bureau No 74, rue de Chartres.

SAMEDI, 23 mars 1861, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis, rue St Louis entre les rues Royale et Chartres, en vertu d'un ordre [illegible] de l'Hon. P. H. Morgan, juge de la 2me Cour de District de la Nlle Orléans, portant la date du 14 février 1861, la propriété ci-après décrite, appartenant à la dite succession, savoir:

Un lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Tremé de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues St Claude, Tremé, Quartier et Chemin du Bayou; [illegible]

Conditions comptant sur les lieux

Acte de vente pardevant J. F. Coffey, N. P. aux frais de l'acquéreur. [illegible]

Bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse,

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI 23 février 1861, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis,

DOLORES [illegible]

Constructions en briques à quatre étages, situées rues Chartres et Conti—Construction en briques à trois étages, Passage de la Bourse.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

[illegible]

Grand morceau de terre avec une grande construction en briques sur le Chemin du Bayou près de la rue Robertson, occupée par la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI [illegible] février 1861, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis

[illegible]

Grande Vente de quincaillerie.

[illegible]

J. B. WALTON,

Encanteur de la Ville

Encanteur, estimateur et agent général pour l'achat et la vente de propriétés foncières, esclaves, terres, &c.

Bureau rue du Camp No 10,

[illegible]

Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

[illegible]

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN

[illegible]

MAISON

GUILBAUX & GIEFERS,

Successeurs de T. DANFLOUS,

121 Rue Royale. 123.

IMPORTATION [illegible]

—ATTENTION—

[illegible]

E. Bordelois, 21, rue Conti,

OFFRE [illegible]

[illegible]

FROMAGES—[illegible] fromage de 12 livres, [illegible] fromage de Gruyère, en débarquement du Stephen Crowell, du Havre. A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr, 2fév 62 et 64 Vieille Levée

EN débarquement du navire Texas de Bordeaux—24 barriques vin rouge St-Emilion No 1; [illegible] A vendre par CAMILLE LACOSTE, 209 rue Royale enc. Dumaine

INDIGO—[illegible] B. TURPIN, Vieille Levée

CHANDELLES de Paraffine—[illegible] B. TURPIN, 98 ancien 55, Vieille Levée

JALAP—[illegible] du Mexique, en magasin, A vendre par CABALLERO & BASUALDO, rue de la Vieille Levée No 46, entre Douane et Bienville

MAIS—[illegible] sacs de 1re qualité, jaune et blanc, en magasin et à vendre par F. A. GONZALES & Co, 75 et 77, rue Vieille-Levée, près Conti

JALAP—1 balle Jalap du Mexique en magasin et à vendre par CABALLERO & BASUALDO, Vieille Levée, No 46, entre Douane et Bienv.

EN débarquement du navire Stephen Crowell, venant du Havre—[illegible] caisses Chambertin Chs. Larey et Cie Ligier Belair, Romanée, Clos Vougeot. A vendre par C. CAVAROC & Co, 4 fév—8 116 rue Royale

EN débarquement du navire Resolute, de Bordeaux—40 barriques vin rouge, marque A Expert, [illegible] Preignac [illegible] A vendre par FRED. DECHAMPS, 11 fév rue St Louis

POISSONS à l'huile—150 boîtes maquereaux à l'huile, 150 boîtes rougets, 150 boîtes thon, 50 boîtes saumon, [illegible] A vendre par DUNTZE & Co, Encoignure Royale & Conti.

HUILE—500 paniers Plagniol, 24, 22 et 11 onces, en magasin, 50 paniers Plagniol 22 et 11 onces, à vendre par PAUL JUGE & FASSY, 27, rue St-Louis

Arrivage de nègres à vendre.

Je viens d'arriver avec CENT CINQUANTE NEGRES de la Virginie et du Maryland, comprenant des ouvriers, domestiques de maison, cuisinières, blanchisseuses et repasseuses et nègres de champ. Je recevrai aussi pendant la saison des envois d'esclaves des Etats [illegible] Je suis résolu à vendre à des prix en rapport avec les temps, au comptant ou en obligations de ville. Mes nègres peuvent être vus chez moi, au coin des rues Baronne et Gravier.

[illegible] J M. WILSON.

P. CASANAVE,

Entrepreneur de pompes funèbres,

88, Rue Bourbon, 88.

Emploie et vend, en gros et en détail,

LES CERCUEILS

Perfectionnés et indestructibles de

H. MARSHALL,

lesquels réunissent la beauté, la durabilité et la légèreté.

Ces cercueils sont faits de plaques de métal repliées et sont doublées à l'intérieur de caoutchouc, de manière à être inaccessibles à l'air et imperméables. 22nov—3m

Saucissons de Lyon.

EN débarquement du navire Steph n Crowell, du Havre—8 caisses saucissons de Lyon, marque E. Piscolle, à vendre par BRULATOUR & CO, [illegible] Vieille-Levée

---

VENTES A L'ENCAN.

Jupons à ressorts et marchandises sèches.

PAR G. LEAUMONT, BLACHE & Co

MERCREDI, 20 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 69:

Une facture de jupons à ressorts pour dames et demoiselles.

AUSSI

Un assortiment de marchandises sèches, bas, chaussettes, &c.

Conditions—à la vente. 19 fév

100 caisses bottes, souliers et brodequins

PAR G. LEAUMONT, BLACHE & Co.

MERCREDI, 20 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 69:

100 caisses Bottes, souliers et brodequins

Conditions—à la vente. 19 fév

VENTE PAR CATALOGUE.

Vins, eaux-de-vie, liqueurs vermouth, absynthe, sardines, huile, petits pois, &c.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

MERCREDI, 20 février 1861, à 10 heures et demie, A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin No 95 ancien 55 rue de la Vieille Levée, pour clore diverses consignations:

[illegible] vin rouge St Julien,

[illegible] vin diverses marques,

17 paniers de Champagne [illegible]

50 caisses Madère, Xérès et Porto,

35 caisses vermouth Picard & Cie, Noilly, Prat & Co,

150 caisses absinthe E. Pernod, [illegible]

[illegible]

Conditions à la vente. 15 fév

Un atelier de vingt esclaves d'habitation, de choix, acclimatés et habitués à la culture de la canne à sucre—Ils viennent d'une habitation de la paroisse Jefferson et sont vendus sans limites, pour payer des dettes.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.

Bureau rue des Magasins No [illegible]

MERCREDI [illegible]

1—DAVID, [illegible]

2—SAM, [illegible]

3—JOHN, [illegible]

4—BILL, [illegible]

5—JULIA, [illegible]

6—MILLY, [illegible]

7—ELIZA, [illegible]

8—MARTHA, [illegible]

9—MARTHA, [illegible]

10—MARSHALL, [illegible]

11—NELSON, [illegible]

12—EMMANUEL, [illegible]

13—LIDDY, [illegible]

14—HANNAH, [illegible]

15—ANN, [illegible]

16—EVE, [illegible]

17—LUCY, [illegible]

18—[illegible]

19—SALLY, [illegible]

20—OCTAVIE, [illegible]

[illegible]

VENTE SANS RESERVE.

100 caisses bottes, souliers et brodequins

100 douzaines de chemises américaines

Une facture linge fait.

PAR E. ROGER & CO., encanteurs,

[illegible]

Vente sans réserve, pour compte de qui il appartiendra

Tabac à chiquer, cigares, &c.

PAR E. ROGER & CO.

[illegible]

Organdies français assortis.

PAR E. ROGER & CO.

[illegible]

Coton! Coton!

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

[illegible]

Succession de Veuve JULIE D'CLAY

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur

[illegible]

HEBERT & ESCOUSSE

131 Rue de Chartres,

ABONNEMENTS POUR 1861.

AVIS.

[illegible]

Principales Publications:

[illegible]

—MODES PARISIENNES—

[illegible]

LIBRAIRIE

Religieuse, Ornements d'Eglise et grande variété.

CH. GUERINEAU, Agent,

167, [illegible]

[illegible]

DIVERS—En magasin et à vendre par les soussignés:

BERGASSE [illegible]

HUILE—[illegible] 22 et 11 onces, Plagniol,

VERMOUTH—[illegible] Noilly, Prat & Co,

MUSCAT—[illegible]

LIQUEURS—[illegible]

AMANDES—[illegible]

FRUITS AU JUS—[illegible]

FRUITS A L'EAU-DE-VIE—[illegible]

SALAISONS—[illegible] Câpres, Cornichons, Variantes,

DAMES JEANNES—[illegible]

EAU DE FLEUR D'ORANGER—[illegible]

EAU DE ROSES—[illegible]

TOMATES CONSERVEES—[illegible]

POMMADE—[illegible]

VINS—[illegible] Margaux, Ht Brion, &c,

VIN—[illegible] Haut Sauternes

BOUTEILLES—[illegible]

SAUCISSONS—[illegible] de Lyon.

SAVON—[illegible]

DIVERS à l'entrepôt—[illegible] PAUL JUGE & FASSY, 27, rue St Louis

EN débarquement du navire Alice Prevost, arrivé de Bordeaux:

12 barriques vin rouge Ch St Estèphe,

[illegible] Ch Margaux Médoc, [illegible]

A vendre par X. LAMBERT, 4 fév Rue des Magasins No [illegible]

ATTENDU incessamment par le navire Resolute de Bordeaux:

[illegible] barriques vin rouge bon ordinaire,

[illegible] vin blanc, Haut Sauterne, supérieur

[illegible] vin rouge, Haut Brion,

50 do fruits au jus, [illegible]

A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 6fév 17 Vieille Levée.

EN débarquement du navire Laura, de Barcelonne—40 barriques vin de Catalogne, [illegible] vin de Porto, de Portugal, [illegible] A vendre par CHAUDET & NEE, 22fév 147 et 149, Royale

VIN BLANC—45 barils vin blanc Haut Sauternes, en débarquement du navire [illegible], de Bordeaux, à vendre par FREAU & COUTURIE, Rue Gravier, Nos 31 et 33.

A LIVRER par le navire Kate Dyer, capitaine Dyer, du Havre—[illegible] Absinthe Suisse, E. Pernod. A vendre par CAMILLE LACOSTE, 209 rue Royale, enc. Dumaine

Genièvre de Hollande.

15 PIPES genièvre de Hollande, marque "Steamboat" J. Meeuwe en débarquement du navire Louis, arrivé de Rotterdam, à vendre par FREAU & COUTURIE, Rue Gravier, Nos 31 et 33

EN débarquement du navire Resolute, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné—

20 quarts cognac 1825, Larronde frère,

20 bouteilles vieux cognac,

81 caisses 12 btles. vin rouge Chs Margaux,

[illegible] 24 1/2 btles. Ht Brion,

[illegible] 12 vin blanc, Chateau Yquem,

[illegible] 24 1/2 btles chaque Truffes,

336 paniers Champagne,

20 balles de 20 sacs chaque Bouchons No 7,

[illegible]

VOR. MAIGNAN, 14 fév— 17 rue St-Louis

Mlle LEONTINE,

Ex-première demoiselle en robes de Mme P. ALBERT,

84, Rue Royale, au premier.

A l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'elle continue à s'occuper de la confection de Robes en tout genre. Honorée du patronage des dames de la ville et de la campagne, elle s'appliquera, comme par le passé, à le justifier par son exactitude et le bon goût des articles qui sortiront de son magasin. 14déc—6m

GENIEVRE de Hollande—10 pipes marque au Steamboat. 10 pipes marque Aigle Impérial, A vendre par S. D. GRATIAA & CO, 1fév No 31, Douane